

Invitez le confesseur à venir vous assiter de temps en temps pendant votre maladie, et priez-le chaque fois de vous renouveler le bienfait de l'absolution.

Ne soyez pas du nombre de ces chrétiens à qui l'on n'ose parler du Saint-Viatique ou de l'Extrême-Onction qu'à la dernière extrémité. Demandez vous-même ces sacrements, sachant que l'Eucharistie est le *gage de la gloire future*, et que l'Extrême-Onction a pour effet d'effacer les dernières souillures de l'âme, de fortifier le malade contre les assauts de l'enfer, et même de lui rendre la santé, si Dieu le juge expédient.

Un prêtre, soit par illusion sur les dangers de sa maladie, soit par un effet de ce préjugé si funeste et malheureusement si commun que les sacrements font mourir, expira sans avoir reçu les derniers sacrements. Or, pendant qu'on se préparait à l'ensevelir, ses yeux s'ouvrirent, et il dit : "Pour me punir de mes retards à recevoir la grâce de la purification dernière (c'est-à-dire l'Extrême-Onction), je suis condamné à rester cent ans en purgatoire. Si j'avais reçu le sacrement des mourants, grâce à la vertu qui lui est propre, j'aurais échappé à la mort et j'aurais eu le temps de faire pénitence." Cela dit, il referma les yeux, laissant tous les assistants consternés. (*Hortus Pastorum*. Tr. VI, cap. II.)